



Saint-Pierre-et-Miquelon
La France en Amérique du Nord

Saint-Pierre-et-Miquelon le 8 septembre 2009.

Madame Marie-Luce PENCHARD
Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-Mer
27, rue Oudinot
75007 PARIS

Madame le Secrétaire d'Etat,

Le Conseil des élus s'est réuni hier, lundi 7 septembre, afin de faire le point en urgence sur les derniers événements sociaux survenus en fin de semaine dernière et sur les revendications des importateurs et entrepreneurs, suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle tarification dans le cadre de la délégation de service public pour la desserte maritime internationale en fret de Saint-Pierre-et-Miquelon.

En effet, l'application de la nouvelle grille tarifaire proposée par le délégataire, aurait inévitablement engendré une hausse sensible du coût de la vie que l'Archipel n'est pas en mesure d'absorber, tant notre situation économique et sociale est critique.

Le mouvement de protestation des professionnels de la semaine dernière était pourtant prévisible, et le gouvernement ne peut pas reprocher aux élus que nous sommes de ne pas avoir tiré la sonnette d'alarme en temps voulu. Nous vous rappelons notamment les nombreuses réserves émises par les parlementaires sur ce dossier, ainsi que les avis défavorables de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et du Conseil Territorial, concernant le projet de délégation de service public pour la desserte maritime internationale en fret qui leur a été soumis. Le Préfet a donc pris sa décision d'attribution malgré l'avis de l'ensemble des représentants locaux.

Force est de constater aujourd'hui l'échec dans l'aboutissement de ce dossier et la nécessité de faire appel à un négociateur extérieur, doté des pouvoirs de décision nécessaires et nommé dans les plus brefs délais par le gouvernement. Il nous semble en effet indispensable que ce négociateur puisse se rendre au plus vite dans l'Archipel afin de déterminer, avec les représentants locaux, les évolutions possibles de ce service public pour que la population puisse enfin bénéficier d'une desserte maritime adaptée, fiable et pérenne et que nos îles ne subissent pas une nouvelle augmentation du coût de la vie. Nous vous rappelons que ce dernier est déjà, et de façon importante, le plus élevé de toute la région, ce qui constitue un handicap évident en matière de développement économique.

Pour répondre à votre invitation, nous ne pensons pas que le déplacement d'une délégation de professionnels et d'élus à Paris soit opportun dans l'immédiat. Le dossier complexe de la desserte maritime ne pourra pas être réglé de façon durable avec l'organisation fin septembre d'une simple table ronde rue Oudinot. Nous estimons que le réexamen de ce dossier primordial ne pourra aboutir qu'à condition que soit effectuée sur le terrain, à Saint-Pierre-et-Miquelon, une concertation la plus large avec tous les acteurs socio-économiques concernés et les élus.

Pour que ces investigations se déroulent dans un climat serein, il est indispensable que l'ancienne grille tarifaire du fret reste en vigueur le temps nécessaire.

Dans un cadre plus général, les problèmes que rencontre l'Archipel - et ils sont nombreux - s'aggravent au fil des ans. Depuis 1992, date de l'arrêt de la pêche industrielle, aucun projet économique ou structurant d'envergure n'a pu voir le jour malgré les nombreux projets qui ont été soumis à Paris. L'ambition des Saint-Pierrais et Miquelonnais pour leurs îles ne se limite pas à être une base administrative/porte-drapeau de la France en Amérique du Nord. Cela fait des années que nous affirmons auprès des gouvernements successifs, notre volonté de travailler pour retrouver la voie de la prospérité économique. Mais pour cela, nous avons besoin d'être écoutés, conseillés techniquement et soutenus financièrement.

Pour ces raisons, nous demandons à ce qu'une délégation inter-ministérielle soit diligentée et puisse se rendre dans l'Archipel à l'issue de la mission du négociateur, afin d'appréhender dans leur globalité les problématiques du territoire.

Une fois les travaux du négociateur et de la délégation inter-ministérielle terminés, nous devrions tous alors avoir les éléments nécessaires pour nous rencontrer à Paris et travailler de manière constructive à l'avenir de notre Archipel.

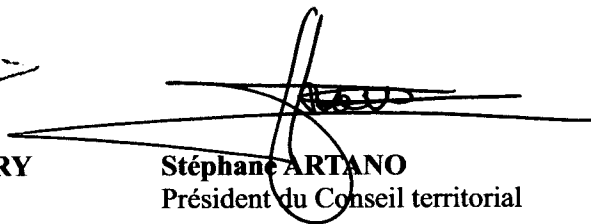
Nous vous prions de croire, Madame le Secrétaire d'Etat, à notre haute considération.



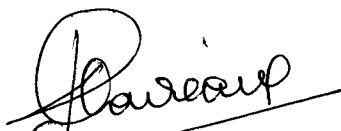
Annick GIRARDIN
Député de l'Archipel



Denis DETCHEVERRY
Sénateur de l'Archipel



Stéphane ARTANO
Président du Conseil territorial



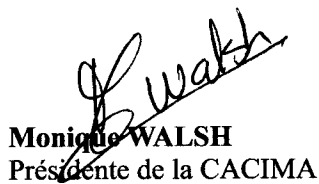
Karine CLAIREAUX
Maire de Saint-Pierre



Stéphane COSTE
Maire de Miquelon-Langlade



Jacqueline ANDRÉ
Conseiller Economique et Social
Présidente de la C.P.S.



Monique WALSH
Présidente de la CACIMA



Max OLAÏSOLA
Président du Comité Economique et Social